

Metrologic Group S.A.
6, chemin du vieux chêne
Inovallée - 38240 Meylan - France
Tél : +33 (0)4 76 04 30 30
Fax : +33 (0)4 76 90 75 71
www.metrologic.fr
S.A. au capital de 1 000 000 €
Siret 322 882 705 00047
Code APE 5829A
N° T.V.A. intra : FR 16 322 882 705



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2009/2010 **Au 31/03/2010**



METROLOGIC GROUP

COMPTES CONSOLIDES au 31/03/2010

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

	Note	31/03/2010 en K€	31/03/2009 en K€	30/09/2009 en K€
Goodwills		6 650	7 244	6 353
Autres immobilisations incorporelles		1 600	1 763	1 526
Participations dans les entreprises mises en équivalence		44	75	61
Immobilisations corporelles		2 707	3 316	2 946
Actifs financiers non courants		154	102	127
Impôts différés actifs		637	643	538
Total des actifs non-courants		11 792	13 143	11 551
Stocks et en-cours		649	753	703
Clients et comptes rattachés		7 307	8 254	4 738
Autres créances		621	853	1 054
Actifs d'impôts exigibles		462	151	985
Placements financiers		46 100	29 220	35 700
Trésorerie et équivalents de trésorerie		13 889	13 991	17 818
Total des actifs courants		69 028	53 222	60 998
TOTAL ACTIF		80 820	66 365	72 549
Capital social		1 000	1 000	1 000
Réserves		59 600	47 281	53 427
Résultat de l'exercice		3 858	4 583	8 031
Capitaux propres part du groupe		64 458	52 864	62 458
Réserves des minoritaires		308	305	305
Résultat des minoritaires		1	3	3
Intérêts minoritaires		309	308	308
Total capitaux propres		64 767	53 172	62 766
Provisions		279	277	285
Dettes financières	1.9	2 240	3 061	2 025
Impôts différés passifs		312	729	316
Total des passifs non courants		2 831	4 067	2 626
Fournisseurs et comptes rattachés		601	821	629
Dettes financières		65	68	64
Autres dettes		6 157	2 359	2 161
Produits constatés d'avance		6 399	5 878	4 303
Total des passifs courants		13 222	9 126	7 157
Total des passifs		16 053	13 193	9 783
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		80 820	66 365	72 549

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés

METROLOGIC GROUP

COMPTES CONSOLIDES au 31/03/2010

COMPTE DE RESULTAT

	Note	31-mars-10 En K€	31-mars-09 En K€
Chiffres d'affaires		12 638	14 820
Production stockée		(48)	(22)
Achats consommés		(278)	(463)
Autres charges externes		(2 250)	(2 605)
Impôts et taxes		(241)	(360)
Charges de personnel		(4 723)	(5 210)
Dotations aux amortissements		(523)	(505)
Autres charges de gestion courante		(219)	(478)
Autres produits de gestion courante		814	713
Résultat opérationnel courant		5 170	5 890
Autres produits et charges opérationnels		0	0
Résultat opérationnel		5 170	5 890
Produits financiers		563	1 234
Charges financières		(40)	(163)
Résultat financier		523	1 071
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		10	0
Résultat avant impôts		5 703	6 961
Charges d'impôts sur le résultat		(1 844)	(2 375)
Résultat net de la période		3 859	4 586
Part du groupe		3 858	4 583
Part des minoritaires		1	3
Résultat par action (en €)	1.11	0,9737	1,2072
Résultat dilué par action (en €)	1.11	0,9727	1,2065

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés

METROLOGIC GROUP

COMPTES CONSOLIDES au 31/03/2010

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

	Note	31-mars-10 En K€	31-mars-09 En K€
Résultat		3 859	4 586
Produits et charges non comptabilisés en résultat			
- Ecart de conversion		370	181
Total des produits et charges non comptabilisés en résultat		370	181
Résultat global de l'exercice		4 229	4 767



METROLOGIC GROUP
COMPTES CONSOLIDES au 31/03/2010
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	Note	31-mars-10 En K€	31-mars-09 En K€	30-sept-09 En K€
Résultat		3 859	4 586	8 034
Ajustements sur :				
Amort & provisions		526	(22)	922
Plus ou moins values de cessions sur immobilisations		(5)	1	(6)
Quote part résultat sociétés mises en équivalence		(17)	0	(14)
Charge d'impôt		1 843	2 375	3 736
Coût de l'endettement financier net		(523)	(1 071)	(1 145)
Variation du BFR		(18)	(831)	(223)
Impôts sur le résultat payé		(1 561)	(2 117)	(4 472)
Intérêts payés		(1)	(2)	(4)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		4 103	2 919	6 828
Intérêts reçus		563	1 029	1 369
Placements financiers *	1.5.3	(10 400)	(29 220)	(35 700)
Acquisition d'immobilisations		(451)	(1 102)	(1 390)
Cessions d'immobilisations		261	0	78
Cessions d'actifs financiers		41	0	134
Acquisition de filiale, nette de trésorerie acquise			0	0
Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissements		(9 986)	(29 293)	(35 509)
Opérations sur actions propres **		1 687	(6 110)	801
Dividendes versés		0	(3 651)	(3 651)
Emission d'emprunts		0	0	0
Remboursements d'emprunts		(1)	(1)	(1)
Divers		0	59	0
Flux de trésorerie provenant d'activités de financement		1 686	(9 703)	(2 851)
Variation nette de la trésorerie		(4 197)	(36 077)	(31 532)
Trésorerie ouverture		17 818	49 517	49 517
Effet de la variation du taux de change		268	551	(167)
Trésorerie clôture		13 889	13 991	17 818
Variation		(4 197)	(36 077)	(31 532)
Trésorerie + placements		59 989	43 211	53 518

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés

* Les CAT de plus de 3 mois ont été isolés en placements financiers

METROLOGIC GROUP
**COMPTES CONSOLIDES IFRS au
31/03/2010**
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En K€	Note	Capital	Résultat et Réserves consolidées	Actions propres	Ecart de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Au 30 septembre 2008		1 000	59 090	-2 184	-100	57 806	305	58 111
Ecarts de conversion					-139	-139		-139
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres			0	0	-139	-139	0	-139
Résultat de la période			8 031			8 031	3	8 034
Total produits et charges comptabilisés au titre de la période			8 031	0	-139	7 892	3	7 895
Dividendes versés			-3 651			-3 651		-3 651
Divers mise en équivalence			-43			-43		-43
Actions propres				-229		-229		-229
Actions propres + value cession			677			677		677
Variation de périmètre						0		0
Paiement en actions			6			6		6
Au 30 septembre 2009		1 000	64 110	-2 413	-239	62 458	308	62 766
Ecarts de conversion					579	579		579
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres			0	0	579	579	0	579
Résultat de la période			3 858			3 858	1	3 859
Total produits et charges comptabilisés au titre de la période			3 858	0	579	4 437	1	4 438
Dividendes versés			-4 000			-4 000		-4 000
Divers mise en équivalence			-27			-27		-27
Actions propres				1 362		1 362		1 362
Actions propres + value cession			228			228		228
Variation de périmètre						0		0
Paiement en actions						0		0
Au 31 mars 2010		1 000	64 169	-1 051	340	64 458	309	64 767

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés

Annexe aux comptes intermédiaires consolidés condensés

Entité présentant les états financiers

Metrologic Group est une entreprise qui est domiciliée en France. Le siège social de la Société est situé au 6 chemin du Vieux Chêne-38240 Meylan.

Les comptes intermédiaires consolidés condensés de la Société pour les six mois écoulés au 31 mars 2010 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme le « Groupe »).

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 30 septembre 2009 sont disponibles sur demande au siège social de la Société situé au 6 chemin du Vieux Chêne-38240 Meylan.

Le métier principal du groupe est l'édition de logiciels dédiés au contrôle tridimensionnel. La maîtrise d'une triple compétence logicielle, électronique et services font de Metrologic group un spécialiste reconnu dans ce domaine.

Bases de présentation

(a) Déclaration de conformité

Les comptes intermédiaires consolidés condensés ont été préparés en conformité avec la norme internationale d'information financière IAS 34 « Information financière intermédiaires ».

Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 30 septembre 2009. Les comptes intermédiaires consolidés condensés ont été arrêtés par le conseil d'administration le 31 mai 2010.

(b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat qui sont évalués à leur juste valeur.

(c) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

(d) Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement ainsi que l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectées.

Les estimations concernent essentiellement :

- les tests de dépréciations des goodwill (voir note 1.4.4) puisqu'ils sont fondés sur des flux futurs estimés, des hypothèses de taux de croissance et d'actualisation ;
- le calcul des engagements de retraite (note 1.7)
- les impôts différés et notamment l'appréciation du caractère recouvrable des impôts différés actifs (note 1.10.2)
- la détermination de la juste valeur

Les années 2008/2009/2010 ont été marquées par une crise financière et économique qui a pesé sur la demande dans le métier du groupe et donc sur sa performance. Tout comme au 30 septembre 2009, l'ampleur et la durée de cette crise ne peuvent être anticipés avec précision même si le groupe commence à percevoir les premiers signes de reprise.

Les actifs dont la valeur s'apprécie par référence à des perspectives moyen et long terme, en particulier les actifs incorporels, ont été évalués dans le cadre d'hypothèses prenant en compte une crise dont la durée serait limitée dans le temps, en particulier dans ses effets sur les flux de trésorerie futurs résultant de l'activité.

Note 1 – Règles et méthodes comptables

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2009, à l'exception des changements de méthodes comptables décrits ci-après.

Changements de méthodes comptables

Plusieurs normes internationales d'information financière (IFRS) et interprétations sont entrées en vigueur au 1er janvier 2009 et sont appliquées par le Groupe :

IFRS 8 - Identification et présentation des secteurs opérationnels :

Depuis le 1er octobre 2009, le Groupe identifie et présente des secteurs opérationnels basés sur l'information transmise en interne à la direction générale qui est le principal décideur opérationnel du Groupe. Ce changement de méthode comptable résulte de l'application d'IFRS 8 "Secteurs opérationnels". Antérieurement, les secteurs opérationnels étaient identifiés et présentés selon IAS14 "Information sectorielle". La nouvelle méthode comptable appliquée aux informations en annexe au titre des secteurs opérationnels est décrite ci-dessous.

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui se livre à des activités dont elle est susceptible de retirer des revenus ou supporter des charges, y compris des revenus et des charges liées aux transactions avec d'autres composantes du Groupe. Le résultat opérationnel du secteur est régulièrement examiné par la direction générale afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances. Des informations financières distinctes sont disponibles pour cette composante.

Les performances du Groupe sont suivies par la direction générale à partir des performances des différentes entités juridiques qui ont donc pour la plupart été identifiées comme des secteurs opérationnels distincts. Certains secteurs opérationnels ainsi définis qui présentent des caractéristiques économiques similaires ont été agrégés. Sur cette base, quatre secteurs à présenter ont été identifiés : le secteur France, le secteur Europe (hors France), le secteur US et ATT.

Les résultats sectoriels soumis à la direction générale comportent les éléments directement attribuables au secteur ainsi que ceux qui peuvent lui être affectés sur une base raisonnable.

Les investissements du secteur correspondent aux coûts encourus au cours de la période pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles autres que les Goodwill.

L'information sectorielle comparative a été retraitée en conformité avec les dispositions transitoires d'IFRS 8.

IAS1 - Présentation des états financiers :

Le Groupe applique IAS1 révisée (2007) "Présentation des états financiers" entrée en vigueur le 1er janvier 2009. En conséquence le Groupe présente toutes les variations de capitaux propres relatives aux propriétaires de la société uniquement dans l'état des variations des capitaux propres tandis que les variations de capitaux propres qui ne concernent pas les propriétaires sont également présentées dans l'état du résultat global. Cette présentation a été retenue pour les états financiers intérimaires consolidés condensés pour la période de 6 mois close le 31 mars 2010.

Les informations comparatives ont été retraitées pour être mises en conformité avec la norme révisée. Ce changement de méthode comptable qui n'affecte que la présentation n'a aucun impact sur les résultats par action.

D'autres normes sont entrées en vigueur mais n'ont pas eu d'impact sur les comptes intérimaires consolidés condensés du Groupe, il s'agit de :

- IAS 23 révisée « Coûts d'emprunt » supprime l'option consistant à comptabiliser en charges les coûts d'emprunt et impose qu'une entité immobilise, en tant que composant du coût de l'actif, les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié.
- Les amendements à IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions – Conditions d'acquisition des droits et annulations » clarifient la définition des conditions d'acquisition des droits, introduisent la notion de conditions autres que d'acquisition des droits, imposent que ces autres conditions soient reflétées dans la juste valeur à la date d'attribution et indiquent le traitement comptable des autres conditions et des annulations.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

1.1 Méthodes de consolidation

Les états financiers des filiales sont inclus, ligne à ligne, dans les états financiers consolidés.

Une filiale est une entité contrôlée par la société. Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Il n'existe pas de co-entreprises dans le Groupe, c'est à dire d'entité contrôlée conjointement avec un autre partenaire, en vertu d'un accord contractuel.

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la Société a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée quand le Groupe détient entre 20 et 50% des droits de vote d'une entité. Les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (« entreprises mises en équivalence ») et sont initialement comptabilisées au coût. La participation du Groupe comprend le goodwill identifié lors de l'acquisition, net des pertes de valeur accumulées. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le montant total des profits et pertes et les mouvements de capitaux propres comptabilisés par les entreprises mises en équivalence, après prise en compte d'ajustements de mise en conformité des méthodes comptables avec celles du Groupe, à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercé jusqu'à la date à laquelle l'influence notable prend fin. Si la quote-part du Groupe dans les pertes est supérieure à sa participation dans l'entreprise mise en équivalence, la valeur comptable des titres mis en équivalence (incluant tout investissement à long terme) est ramenée à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le Groupe ait une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

Les soldes bilanciels, et les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

1.2 Méthode de conversion des éléments en devises

Conversion des opérations en devises

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises à la date de clôture sont convertis au cours de clôture, et les écarts de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant les cours de change en vigueur aux dates de transactions.

1.3 Paiement sur la base d'actions

Le Groupe a choisi d'appliquer la norme IFRS 2 uniquement pour les plans de stock option octroyés postérieurement au 07/11/2002, dont la période d'acquisition des droits est postérieure au 1^{er} janvier 2005

Il n'y a pas de charges de personnel constatées au cours de l'exercice au titre du plan du 7 juillet 2003.

Les charges relatives aux plans d'attribution gratuite d'actions s'élèvent à -42K€ pour 14K€ au 31 mars 2009.

1.4 Actifs non courants

1.4.1-Goodwill

Lors d'un regroupement d'entreprises, les actifs acquis et les passifs ainsi que les passifs éventuellement assumés sont comptabilisés à leur juste valeur. A la date d'acquisition, le goodwill représente l'excédent du coût de l'acquisition sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables. Ultérieurement, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des dépréciations représentatives des pertes de valeur. Le goodwill n'est pas amorti mais est soumis à des tests de pertes de valeur à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment quant il existe des indicateurs de perte de valeur.

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en « Autres charges opérationnelles ».

A compter de la date d'acquisition, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptible de bénéficier du regroupement d'entreprises.

Pour les acquisitions antérieures au 1^{er} octobre 2004, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent. Le cas échéant, le goodwill négatif résultant de l'acquisition est comptabilisé immédiatement en résultat.

Pour les acquisitions postérieures à la 1^{ère} adoption des IFRS, les goodwill issus des regroupements avec les entités dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont suivis en devises et convertis au cours de change du jour de la clôture avec pour contrepartie l'écart de conversion figurant en réserves.

Les transactions et options de ventes (« put ») avec les minoritaires sont traitées en acquisitions complémentaires. La différence entre le coût de l'investissement complémentaire et la valeur comptable des actifs nets acquis est inscrite en goodwill.

1.4.2- Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées principalement de logiciels acquis et sont généralement amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilisation effective.

Les frais de recherche et de développement correspondent essentiellement aux frais de personnel des ingénieurs développeurs et des testeurs. Les frais de recherche correspondant aux travaux originaux ayant pour objectif d'acquérir une compréhension et des connaissances techniques nouvelles sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement, visant au maintien des produits existants sont également comptabilisés en charges.

Les frais de développement visant à la création de nouveaux produits ou apportant des fonctionnalités innovantes aux produits existants doivent donner lieu à immobilisation dans les cas où l'analyse des projets afférents répond aux critères techniques et économiques de capitalisation édictés dans la norme IAS 38. Après analyse, il apparaît que la fréquence des mises à jour des versions des logiciels du groupe (tous les 6 mois) a conduit le groupe à comptabiliser ces frais en charges.

1.4.3-Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées au coût diminué du cumul des amortissements et des dépréciations. Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes. L'amortissement est calculé de manière linéaire en fonction des composants et sur la durée d'utilisation effective de l'actif reflétant le rythme de consommation des avantages économiques futurs attendus de chaque actif. Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

-Matériels et outillages	5 à 8 ans
-Installations générales	5 à 10 ans
-Matériel de transport	4 à 5 ans
-Matériel de bureau et informatique	3 à 4 ans
-Mobilier de bureau	8 à 10 ans

Aucune valeur résiduelle n'a été affectée aux immobilisations car il s'agit d'actifs destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur vie.

1.4.4 Dépréciation des actifs immobilisés

Conformément à la norme IAS 36 les goodwills et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie font l'objet de tests de dépréciation à chaque clôture et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur. Les autres actifs immobilisés font l'objet de tests de dépréciation chaque fois qu'il existe un quelconque indice de perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable est déterminée pour chaque actif à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs. Dans ce cas, qui concerne notamment les goodwills, la valeur recouvrable est déterminée au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (UGT).

Le groupe Metrologic a retenu plusieurs UGT qui correspondent au regroupement de certaines de ses unités opérationnelles présentant des synergies de marché et de flux de trésorerie.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et attendus de l'utilisation continue de l'actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'activité. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec le budget et les plans d'affaires les plus récents approuvés par la Direction du Groupe. Le taux d'actualisation avant impôt retenu reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif (ou à l'UGT).

Lorsque le montant recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieur à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée et est imputée en priorité aux goodwills.

Au 31 mars 2010 les goodwill n'ont pas fait l'objet de nouveaux tests de dépréciation, le groupe estimant qu'il n'existe pas d'indice de perte de valeur. Les prestations de services momentanément impactées par la contraction de la demande ne remettent pas en cause, à ce stade, les prévisions réalisées dans le cadre de la clôture précédente. De nouveaux tests de dépréciation seront effectués lors de la clôture au 30 septembre 2010. Le cas échéant, les prévisions pourraient devoir être révisées à cette date si la diminution des prestations de services se poursuivait et si le redémarrage des investissements des grands comptes dont le groupe commence à percevoir les signes ne se confirmait pas.

-Reprise de la perte de valeur :

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il existe une indication que la perte de valeur n'existe plus ou a diminué et si il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

1.5 Actifs courants

1.5.1 Stocks

Les stocks de fournitures et marchandises sont évalués au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est évalué selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré et comprend les coûts d'acquisition des stocks, les coûts de production ou de transformation et les autres coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les en-cours de production et les produits finis sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Le coût de production comprend le coût des fournitures et celui des opérations de montage et de test.

Des dépréciations sont constituées dès lors que la valeur nette probable de réalisation est inférieure au coût d'acquisition ou au coût de production. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

1.5.2 Créances commerciales :

Elles sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeurs. Elles sont comptabilisées à leur juste valeur sur la base de leur valeur nominale historique, les délais de paiement accordés étant conformes aux usages de la profession.

Sur la base d'une analyse au cas par cas, des dépréciations sont constituées dès lors que le cumul des encaissements espérés est inférieur à la valeur nette comptable de la créance.

1.5.3 Placements financiers

Sur cette période intermédiaire une partie de la trésorerie a été placée en comptes à terme pour une durée de 4 à 36 mois afin de profiter de la hausse, très ponctuelle, des taux de placements. Ces comptes à terme sont cessibles à très court terme et ne présentent pas de risques de fluctuation de valeur significatifs.

1.5.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement constitués, de comptes bancaires et de valeurs mobilières de placement qui sont cessibles à très court terme et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques de fluctuation significatifs. Les valeurs mobilières de placement sont réévaluées à leur juste valeur par le compte de résultat.

1.6 Instruments financiers

En conformité avec les normes IFRS (IAS 32 et 39) le groupe a comptabilisé ses actions propres, y compris celles détenues dans le contrat de liquidité, en déduction des capitaux propres.

1.7 Provisions

Des provisions sont comptabilisées dès que le groupe a une obligation actuelle légale, réglementaire, contractuelle ou implicite résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable.

- Régime d'avantages au personnel

La provision est essentiellement constituée des provisions pour indemnités de départ en retraite des salariés. Pour le montant des droits qui seraient acquis par les salariés des sociétés françaises du Groupe au titre de l'indemnité de départ à la retraite la méthode de calcul utilisée est la « méthode des unités de crédit projetées ». Elle est fondée sur les effectifs, l'ancienneté, l'âge de départ à la retraite et prend en compte un taux de départs naturels et une table de mortalité. Le calcul tient compte de l'actualisation, le taux retenu correspond au taux d'obligations privées de première catégorie. Les écarts actuariels sont enregistrés intégralement en compte de résultat.

Le montant des droits acquis par les salariés de la société italienne correspond à la provision pour T.F.R évaluée elle aussi selon la méthode des « unités de crédit projetées ».

Les autres filiales ne sont pas concernées par ce type de provision

1.8 Fournisseurs et autres créditeurs courants

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

1.9 Dettes financières

Les dettes financières non courantes correspondent essentiellement aux dettes résultant des engagements de rachat d'intérêts minoritaires.

Les engagements de rachat d'intérêts minoritaires à la date du regroupement d'entreprise sont évalués à la valeur actuelle de la meilleure estimation de la valeur de rachat issue du contrat. La contrepartie de la dette est imputée sur les intérêts minoritaires et le solde est comptabilisé en augmentation du goodwill.

Ultérieurement, les effets des changements d'hypothèses prises en compte dans cette évaluation viennent impacter la dette en contrepartie du goodwill, les effets de désactualisation impactent quant à eux le résultat financier et la dette.

1.10 Compte de résultat

1.10.1 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe provient principalement des sources suivantes

- des licences d'utilisation de logiciels et des prestations de maintenance associées (mises à jour et support technique),
- des prestations de service comprenant du conseil et de la formation.

Le chiffre d'affaires issu des licences d'utilisation de logiciels est comptabilisé lorsque :

- le Groupe peut démontrer l'existence d'un accord,
- la livraison du logiciel a eu lieu,
- le montant de la licence d'utilisation du logiciel est déterminé,
- le recouvrement est probable.

Si un des critères n'est pas rempli, la comptabilisation du chiffre d'affaires issu de la licence d'utilisation est différée jusqu'à ce que tous les critères soient remplis.

Le chiffre d'affaires issu de la maintenance équivaut à la vente de prestations associées à la vente de mises à jour de produits et au support téléphonique. Le support de maintenance peut être renouvelé à l'issue de chaque terme fixé. Le chiffre d'affaires de la maintenance est ainsi comptabilisé selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de maintenance. Les contrats de maintenance sont payés par les clients en début de période contractuelle.

Le chiffre d'affaires issu des services comprend des prestations d'installation sur site ainsi que des prestations de formation. Il est comptabilisé lorsque la prestation est exécutée sur la base de récapitulatifs d'activité ou en fonction du degré d'avancement dès lors que le résultat de la transaction peut être estimé de façon fiable.

1.10.2 Impôts

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt différé est déterminé et comptabilisé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : la comptabilisation initiale du goodwill, la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable et les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés, résultent pour l'essentiel :

- du retraitement des profits internes sur stocks
- du retraitement des provisions d'indemnités de départ en retraite des salariés
- d'autres différences temporelles (provision pour participation, provision congés payés, contribution sociale de solidarité etc.).
- de l'activation des déficits reportables de la filiale CMA Metrolec
- des ajustements de juste valeur comptabilisés lors de regroupements d'entreprises

Un actif d'impôt différé n'est inscrit au bilan que dans la mesure où il est probable qu'il sera récupéré au cours des années ultérieures. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en subventions.

1.11 Résultat par action et instruments dilutifs

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action est déterminé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions détenues par le groupe (actions propres). Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au 31 mars 2010 et au 31 mars 2009 est de 4 000 000, le nombre d'actions propres est de 40072 au 31 mars 2010 contre 354490 au 31 mars 2009.

Le résultat dilué par action est calculé en ajoutant au nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur l'exercice l'impact des instruments dilutifs existants à la clôture de l'exercice par application de la méthode dite du « rachat d'actions ». Le nombre d'instruments dilutifs ressort à 4022 au 31.03.2010 et 2228 au 31.03.09.

1.12 Information sectorielle

Depuis le 1^{er} octobre 2009, les secteurs opérationnels sont définis et présentés conformément à IFRS 8. Se référer à la note 1, « changements de méthodes comptables » pour plus de détails sur ce point.

Note 2 - Evolution du périmètre de consolidation

Il n'y a pas d'évolution du périmètre de consolidation sur la période intermédiaire.

Note 3 - Faits majeurs de la période intermédiaire

Néant.

Note 4 – Eléments postérieurs à la clôture du premier semestre

Néant.

Note 5 – Information sur le chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires par zone géographique (K€) :

	31/03/10	31/03/09	30/09/09
France	2681	2937	5702
Export	5259	7324	12286
UE	4698	4559	9043
TOTAL	12638	14820	27031

Chiffre d'affaires par secteur d'activité (K€) :

	31/03/10	31/03/09	30/09/09
Cœur de Métier *	8537	8512	16726
Electronique + Négoce	954	1203	1804
Prestations de services	3147	5105	8501
TOTAL	12638	14820	27031

* Cœur de métier = licences+maintenances associées

Note 6 – Information sectorielle

S1 2008/2009 (en K€)

Secteur	Chiffre d'affaires	Résultat contributif avant impôt	Actifs non courants (hors goodwill et IDA)
France	6568	5843	1685
Europe (hors France)	3083	12	204
US	1527	78	1006
ATT	3642	1028	2361
Total	14820	6961	5256

S1 2009/2010 (en K€)

Secteur	Chiffre d'affaires	Résultat contributif avant impôt	Actifs non courants (hors goodwill et IDA)
France	5744	5656	1443
Europe (hors France)	3595	43	182
US	1504	24	955
ATT	1795	(20)	1925
Total	12638	5703	4505

Note 7- Capitaux propres

Capital social :

Le capital social de METROLOGIC Group S.A est composé de 4.000.000 d'actions de 0,25 Euro de valeur nominale. Le nombre d'actions propres détenues au 31 mars 2010 est de 40072.

Le tableau de variation des capitaux propres du 01/10/08 au 31/03/10 : voir état de synthèse.

METROLOGIC GROUP

Rapport d'activité semestriel pour la période du 01/10/2009 au 31/03/2010

Au cours du premier semestre 2009/2010, Metrologic group a réalisé un chiffre d'affaires de 12,6M€, en ligne avec ses attentes, contre 14,8M€ pour le premier semestre 2008/2009 soit une décroissance de 14,7%.

La performance du groupe varie en fonction des secteurs d'activité. Les prestations de services, momentanément impactées par la contraction de la demande des grands comptes, notamment aux Etats-Unis, sont en recul de 38%. En revanche, les activités « éditeur », son cœur de métier, reste stable par rapport au premier semestre 2008/2009, à 8,5M€.

Le résultat net semestriel part du groupe pour ce premier semestre s'élève à 3858K€ contre 4583K€ pour le premier semestre N-1. Ce résultat net semestriel part du groupe représente 31% du chiffre d'affaires, ce ratio était également de 31% sur le premier semestre N-1. Le résultat opérationnel courant s'établit à 5,2M€ et représente 41% du chiffre d'affaires consolidé.

Au cours de ce même semestre la société mère METROLOGIC GROUP SA a réalisé un chiffre d'affaires de 9M€ et a dégagé un résultat net de 4,2M€ qui représente 47% du chiffre d'affaires.

En conclusion, toujours très solide financièrement, Metrologic Group continue à renforcer son avance concurrentielle, notamment au travers de ses investissements en R&D, afin d'être un des premiers acteurs à bénéficier du redémarrage des investissements des grands comptes dont le groupe commence à percevoir de légers signes.



METROLOGIC GROUP S.A.

Société anonyme au capital de 1 000 000 d'euros
Siège social : Chemin du Vieux Chêne - 38240 MEYLAN
322 882 705 R.C.S. GRENOBLE

Chiffre d'affaires consolidé (hors taxes) (En milliers d'Euros)

	01/10/2008 au 30/09/2009	01/10/2009 au 30/09/2010	Variation %
Premier trimestre exercice:	7 916	6 757	-14,64%
France	1 743	1 563	
U.E (hors France).....	2 354	2 861	
Export (hors UE).....	3 819	2 333	
Deuxième trimestre exercice:	6 904	5 881	-14,82%
France	1 194	1 118	
U.E (hors France).....	2 205	1 837	
Export (hors UE).....	3 505	2 926	
Troisième trimestre exercice:	6 034	0	
France	1 368		
U.E (hors France).....	1 754		
Export (hors UE).....	2 912		
Quatrième trimestre exercice:	6 177	0	
France	1 398		
U.E (hors France).....	2 730		
Export (hors UE).....	2 049		
Total	27 031	12 638	
Dont Cœur de Métier (Licences+ Maintenances).	16 726	8 537	
Dont prestations de services.	8 501	3 147	
Dont Electronique + Négoce	1 804	954	

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière
semestrielle 2010 - Période du 1^{er} octobre 2009 au 31 mars 2010**

Mesdames, Messieurs les actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes intermédiaires consolidés condensés de la société Metrologic Group S.A., relatifs à la période du 1^{er} octobre 2009 au 31 mars 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes intermédiaires consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes intermédiaires consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe aux comptes intermédiaires consolidés condensés qui expose des changements de méthodes comptables concernant l'application des nouvelles normes IFRS 8 et IAS 1 révisé relatives respectivement à l'identification et la présentation des secteurs opérationnels et à la présentation des états financiers.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes intermédiaires consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes intermédiaires consolidés condensés.

Meylan, le 31 mai 2010
KPMG Audit
Stéphane Devin
Associé

Grenoble, le 31 mai 2010
Bourguignon Audit Associés
Gilles Bouguignon
Associé

DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

Responsable du rapport d'activité semestriel
Monsieur Philippe CIMADOMO, Président Directeur Général

Déclaration du responsable du rapport d'activité semestriel

“J’atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l’ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d’activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l’exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu’une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l’exercice.

Meylan, le 31 mai 2010

Philippe CIMADOMO
Président directeur Général

